



GROUPE ITA – INGENIERIE SA

INSTITUT DES TECHNOLOGIES D'ABIDJAN

AUTORISATION D'OUVERTURE ET D'AGREMENT N°1180/MERS/DESPRI/S-DAH/CF
(AGREE FDFP) HABILITATION FDFP-CG/N°036-2008/HAB/FB/PHC/KT DU 18 MAI 2008
AUTORISATION D'OUVERTURE DE FILIERES POST -BTS N° 174 MESRS/DGES/DESPRIV/S-DAH / KKI

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

.....
DIRECTION GENERALE
.....

DIRECTION GENERALE ADJOINTE CHARGEE
DE L'ACADEMIE ET DE LA RECHERCHE

.....
DIRECTION PEDAGOGIQUE
.....

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

.....
ANNEE ACADEMIQUE
2018 - 2019

INFORMATIONS

Relative à l'homologation des diplômes

La DIRECTION ACADEMIQUE porte à la connaissance des étudiants et auditeurs admis aux différents diplômes (**LICENCE-MASTERS**) que les conditions pour l'homologation des diplômes sont les suivantes :

DOSSIERS A FOURNIR

1. Retrait fiche demande homologation diplôme
2. Le carton diplôme légalisé
3. Extrait de naissance ou copie de la **CNI** ou **PASSEPORT**
4. Copie du **BAC** de l'impétrant
5. Copie des diplômes antérieures (**BAC-BTS-DEUG I-DEUL II-DUES II OU DUT**)
6. Relevés des notes de l'année académique du diplôme demandé (bulletin)
7. Une copie du Procès-Verbal de soutenance (*marquer le nom de l'impétrant en fluor*)
8. *Une copie Mémoire* (DOCUMENT PHYSIQUE OU CD-ROM)
9. *La page de garde du mémoire (EN COULEUR)*
10. Une chemise a rabat (**ROUGE=MASTERS – JAUNE=LICENCE**)
11. **FRAIS DOSSIER**

Fait à Abidjan, le 07 JANVIER 2019

LA DIRECTION ACADEMIQUE



R. Orsey
[Signature]